



**GREATER CHARLOTTETOWN AREA
CHAMBER OF COMMERCE**

***Mémoire prébudgétaire
en prévision du budget fédéral de 2018***

Présenté au

**Comité permanent des finances de la
Chambre des communes**

Août 2017

1. Introduction

La Greater Charlottetown Area Chamber of Commerce (GCACC) est heureuse d'avoir la possibilité de donner son avis au Comité permanent des finances en prévision du budget fédéral de 2018. L'accent sur la productivité et la compétitivité fait ressortir l'importance de la relation qui existe entre l'accroissement de la productivité, la compétitivité à l'échelle internationale et la hausse du niveau de vie des Canadiens dans toutes les régions du pays.

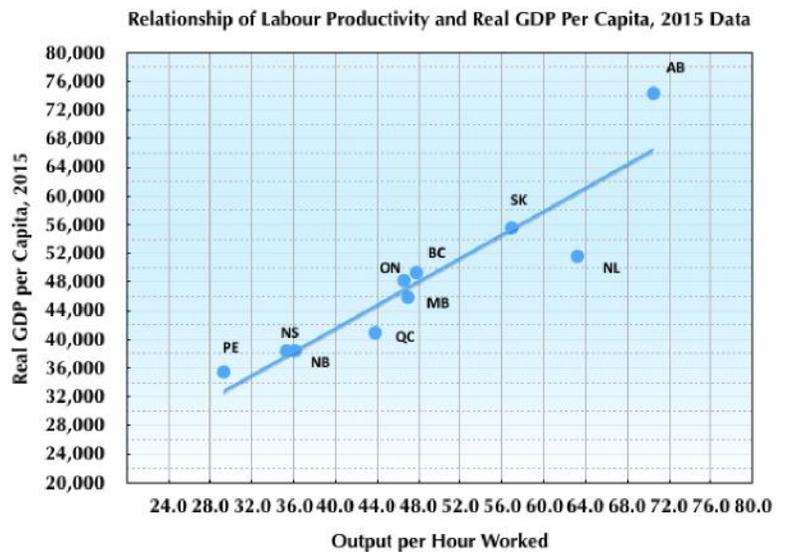
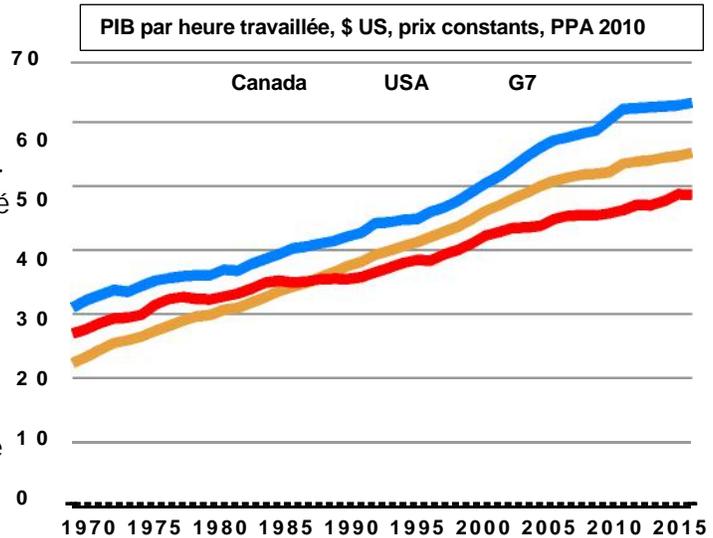
Le PIB réel du Canada par heure de travail a toujours été inférieur à celui des États-Unis¹. Même si la productivité du Canada a dépassé celle du G7 jusqu'à la fin des années 1980, elle a fléchi depuis. Ces écarts pourraient même se creuser.

L'écart absolu est inquiétant, mais le taux de croissance annuelle du Canada en productivité du travail est aussi en baisse, comme dans la plupart des autres pays industrialisés. Pour combler l'écart absolu avec les États-Unis, le taux de croissance du Canada doit être plus élevé que celui des États-Unis et même du G7, à mesure que les échanges commerciaux évoluent. Il s'agit d'un défi, vu les tendances à long terme illustrées.

Les écarts entre les provinces en matière de productivité² compliquent le problème. Elles donnent sérieusement à penser qu'il est essentiel d'accroître la productivité pour hausser le PIB réel par habitant. De plus, les écarts dans la productivité des industries sont aussi nets qu'entre les provinces.

Bref, la productivité du Canada :

- est inférieure à celles des É.-U. et du G7
- augmente au ralenti



¹ Bases de données en ligne de l'OCDE.

² Tableau 383-0033 de Cansim.

Cette situation fait ressortir la complexité de notre problème de productivité et le besoin de programmes fédéraux ciblés pour s'attaquer à ses causes profondes, que ce soit à l'échelle provinciale ou nationale.

La Chambre croit qu'une stratégie viable et efficace pour régler notre problème de productivité devrait s'inspirer de la maxime « penser globalement mais agir localement³ ». Bien qu'il faille tenir compte de politiques et d'instruments nationaux importants, les gains de productivité seront tributaires des gestes du secteur privé à but lucratif agissant localement, mais dans un marché mondial.

2. Questions problématiques

Dans son mémoire, la GCACC traite de cinq questions particulières qui ont une incidence directe sur la productivité et la compétitivité : i) l'imposition; ii) la démographie et l'immigration; iii) l'éducation et les compétences; iv) le commerce international; v) la diversification de l'économie et le soutien de l'infrastructure.

2.1 Imposition

Étant donné qu'une économie productive dépend des investissements des entreprises dans la machinerie, l'équipement et les nouvelles technologies, le régime fiscal peut avoir une incidence directe sur la productivité. Vu que les entreprises du Canada [TRADUCTION] « investissent moins que leurs contreparties des grands pays⁴ », en particulier dans les dépenses de recherche et développement des entreprises commerciales⁵, il est important que le régime fiscal soit concurrentiel au plan international (et provincial) et qu'il ne fausse pas les décisions d'investissement des entreprises.

Le régime fiscal du Canada est hautement intégré entre les gouvernements provinciaux et fédéral au niveau des particuliers et des sociétés. Même si le régime fiscal fédéral pour les sociétés est d'envergure nationale (à l'exception des dispositions qui s'appliquent à des régions ou à des industries en particulier), c'est la combinaison des régimes fiscaux fédéral et provinciaux qui doit être prise en considération par les entreprises lorsqu'elles évaluent la rentabilité des investissements de capitaux nécessaires à l'accroissement de la productivité (hausse du ratio capital/travail). Il existe d'excellentes raisons théoriques et pratiques de croire qu'un allègement du fardeau fiscal des sociétés au moyen de bonnes mesures incitatives entraînera une croissance économique et une productivité accrue pour les grandes et les petites entreprises. La GCACC préconise ce qui suit :

³ Attribuée à René-Jules Dubos (20 février 1901 – 20 février 1982)

⁴ Ministère des Finances du Canada

⁵ <https://www.fin.gc.ca/pub/ltefp-peblt/report-rapport-fra.asp>

que le Comité examine le régime fiscal des sociétés (y compris son intégration et ses liens avec les régimes provinciaux) pour déterminer si des changements sont nécessaires afin :

- i) d'encourager des investissements de capitaux additionnels;*
- ii) d'encourager le réinvestissement des bénéfices;*
- iii) de stimuler et de soutenir l'entrepreneuriat et la prise de risque (p. ex. consolidation des pertes entre des sociétés liées, meilleures déductions d'impôt pour les pertes d'investissement et incitatif fiscaux ciblés).*

De plus, il est recommandé que le gouvernement fédéral passe en revue les changements passés au Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental (RS&DE) pour s'assurer qu'ils n'ont pas eu d'effets négatifs sur l'accessibilité.

La GCACC s'intéressera de près aux consultations sur la planification fiscale au moyen de sociétés privées, étant donné que cet enjeu risque d'avoir des effets importants pour nos membres.

2.2 Démographie, population et immigration

Le Canada atlantique fait face à un défi démographique. Les décès sont plus nombreux que les naissances et, sans une migration nette positive d'autres provinces ou de la scène internationale, la population stagne, ce qui a des incidences sur l'offre de travailleurs, la croissance économique, la productivité et l'accroissement de l'assiette fiscale pour soutenir une population vieillissante.

L'Île-du-Prince-Édouard est le chef de file de la croissance de la population au Canada atlantique, surtout parce que la province réussit à attirer des immigrants de l'étranger en proportion de sa petite population de base. Cet effort, jumelé au Projet pilote d'immigration de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, devrait avoir des répercussions positives pour longtemps. La Chambre apprécie l'importance de cette attention renouvelée pour l'Atlantique qui stimulera les économies des provinces de l'Atlantique et elle félicite le gouvernement fédéral d'avoir mis sur pied cette initiative.

Augmenter la population par l'immigration de l'étranger a des effets immédiats sur la consommation. Mais les effets sur la production (et la productivité) dépendent de la rétention de talents compétents⁶, du démarrage d'entreprises et de la participation à la population active. La Chambre s'en est occupée activement dans le cadre de son PEI Connectors Program et de

⁶ Avantage concurrentiel de l'immigration pour le Canada, Chambre de commerce du Canada, janvier 2016

l'Island Advance Initiative. L'intérêt et l'activité sont intenses et les possibilités d'intégrer des migrants de l'étranger dans l'économie provinciale se multiplient.

Pour faire augmenter la population de la province, il est aussi important de réduire l'émigration vers d'autres provinces et de rapatrier les anciens résidents qui ont quitté. Ces mesures font partie intégrante de la stratégie du gouvernement provincial en matière de population, que la GCACC appuie sans réserve.

Étant donné que la croissance future de la population au Canada atlantique est surtout tributaire de la capacité d'attirer, de retenir et d'intégrer les immigrants étrangers dans les économies locales,

la Chambre suggère que le Comité approuve la publication de rapports sommaires réguliers sur l'évolution du programme d'immigration internationale des provinces de l'Atlantique et de l'APECA, y compris les nombres, la rétention, le type et la taille des entreprises et le niveau de compétence (CNO), dans le cadre du Projet pilote d'immigration ainsi que sur l'utilisation du Programme des diplômés étrangers du Canada atlantique.

2.3 Éducation, compétence et productivité

L'importance du niveau de scolarité et de compétences pour la croissance économique et l'amélioration de la productivité ne fait aucun doute. Mais les progrès dans la scolarisation et le relèvement des compétences doivent être liés aux besoins des employeurs⁷. À titre de défenseur du milieu des affaires, la GCACC a été active et a constamment recommandé l'amélioration continue du réseau scolaire de la maternelle à la douzième année à l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que le renforcement des liens entre les fournisseurs d'enseignement postsecondaire et le milieu des affaires.

En ce qui concerne la littératie chez les adultes, l'Île-du-Prince-Édouard obtient d'assez bons résultats⁸, bien que les données datent (2012). Néanmoins, des améliorations absolues sont souhaitables.

La transition des diplômés vers le travail demeure une préoccupation de la GCACC. La recherche sur les DEMI (débutants en mal d'insertion⁹) permet de conclure que la réussite de la transition est influencée négativement par :

⁷ Systèmes fragmentés : réussir l'arrimage des divers acteurs pour relever le défi des compétences au Canada, La Chambre de commerce du Canada, septembre 2015.

⁸ <http://www.oecd.org/fr/competences/piaac/>

⁹ Améliorer les chances de succès des débutants en mal d'insertion (DEMI) sur le marché du travail au Canada, Fondation canadienne pour le développement de la carrière, 2012.

- la forme en sablier du marché du travail; les emplois à forte concentration de connaissances exigent de solides titres de compétences postsecondaires, les emplois intermédiaires exigent de l'expérience pratique, mais pas nécessairement un grade ou un diplôme, et les emplois de premier échelon et qui nécessitent peu de compétences n'exigent pas d'études postsecondaires ni une grande expérience de travail;
- le manque d'arrimage entre le milieu de l'éducation et le marché du travail entraîne une surqualification et trop des mêmes compétences qui sont en concurrence pour un nombre limité d'emplois¹⁰;
- un manque de mesures incitatives efficaces.

La GCACC suggère que le Comité se penche sur toute la programmation fédérale visant la transition de l'école au travail pour s'assurer que le niveau de financement et la conception des programmes répondent aux défis et aux besoins actuels du marché du travail. Une attention particulière devrait être accordée aux exigences en matière d'expérience pratique et de permis de travail pour les étudiants étrangers, une population croissante qui représente maintenant plus de 20 % des effectifs de l'UPEI.

2.4 Commerce international et accords commerciaux

Le rapport entre le commerce et la productivité est aussi bien établi – [TRADUCTION] « le commerce et les politiques d'amélioration du commerce ont accru la productivité du secteur manufacturier. Cette hypothèse s'applique à grande échelle aux exportations et aux importations ainsi qu'au commerce international et interprovincial¹¹ ».

En 2016, 70 % des marchandises exportées par l'Île-du-Prince-Édouard ont été écoulées aux États-Unis (0,92 milliard de dollars sur 1,3 milliard). De la Nouvelle-Angleterre au Texas et à la Californie, les exportations de l'IPE sont diversifiées au plan géographique et en termes de produits. En augmentation du pourcentage, l'Î.-P.-É. s'est classée première au pays pour la croissance de ses exportations de marchandises.

La Chambre est très intéressée et préoccupée par les prochaines négociations de l'ALENA. Même si la province est un acteur de peu d'importance au plan du volume des exportations du Canada vers les États-Unis, l'exportation est essentielle à la poursuite de la croissance économique de l'Île-du-Prince-Édouard et à l'amélioration de sa productivité.

¹⁰ « Le DPB estime que, selon le niveau d'instruction, la proportion des travailleurs âgés de 25 à 34 ans possédant un diplôme universitaire qui étaient surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupaient est en hausse depuis le début des années 1990 et a atteint 40 % en 2014. » (Évaluation de la situation du marché du travail – 2015).

¹¹ Redesigning Canadian Trade Policies for New Global Realities, Institut de recherche en politiques publiques.

La Chambre désire faire part de sa préoccupation au Comité dans le but de lui fournir de l'information d'un point de vue local et provincial.

2.5 Diversification économique

La diversification économique est essentielle à la poursuite de l'expansion de l'économie de l'IPE et de l'amélioration de sa productivité. Des domaines comme la fabrication de pointe, les sciences biologiques, la production alimentaire à valeur ajoutée et la technologie de l'information sont devenus d'importants secteurs de croissance grâce à des investissements accrus dans la recherche et le développement et à la commercialisation fructueuse de nouveaux produits et services. Les grappes économiques auxquelles participent des entreprises, des universitaires, des organisations vouées à la recherche et des organismes gouvernementaux ont été à l'avant-garde de cette transformation.

Le « programme d'innovation » de l'actuel gouvernement fédéral a établi d'importants mécanismes de soutien pour ces initiatives, y compris l'amélioration des services d'incubateur et d'accélérateur dirigés par l'entreprise, des centres d'excellence, le financement de l'infrastructure pour les universités et les collèges ainsi que le financement de grappes et le soutien au crédit aux entreprises par les organismes régionaux de développement fédéraux. Étant donné que le financement de l'infrastructure stratégique qui stimule directement la croissance et la diversification économiques est un élément crucial de la poursuite de l'accroissement de la productivité et de la compétitivité, la Chambre :

recommande que le nouveau financement fédéral des infrastructures soit ciblé de manière à stimuler l'infrastructure, y compris des accélérateurs d'entreprises de classe mondiale, des installations de mise à niveau et des locaux de fabrication spécialisés qui peuvent être mis à la disposition d'entreprises en démarrage et en croissance à des taux concurrentiels à l'échelle internationale.

3. Conclusion

Le budget fédéral de 2018 pourrait se révéler un moment charnière. Compte tenu des incertitudes que suscitent les arrangements commerciaux, des taux de change entre le Canada et les États-Unis et des taux d'intérêt plus élevés, il faudrait faire preuve de prudence et de souplesse. Le budget de 2017 prévoyait un déficit budgétaire final cumulatif de 143 milliards de dollars au cours de la période allant de 2016-2017 à 2021-2022, ce qui représente un changement important par rapport aux quelques années précédentes. Même si les investissements dans « les compétences, l'innovation et les emplois pour la classe moyenne » sont justifiés et devraient avoir des répercussions positives sur la productivité, ils se feront au prix d'un fardeau d'endettement plus lourd pour les contribuables futurs.

La GCACC est favorable à un plan ferme pour s'attaquer au déficit fédéral. Les prévisions à long terme du ministère fédéral des Finances¹² indiquent que le ratio fédéral entre la dette et le PIB est sensible à la croissance de la productivité et des dépenses fédérales. La combinaison à long terme d'une faible productivité et de dépenses élevées fait augmenter le ratio de façon importante. Là encore, la circonspection et la prudence financière semblent être des ingrédients essentiels dans le cadre des délibérations budgétaires actuelles et futures.

Nous vous remercions de nous avoir offert la possibilité de contribuer à vos délibérations.

Greater Charlottetown Area Chamber of Commerce

¹² <https://www.fin.gc.ca/pub/ltefp-peblt/report-rapport-fra.asp>

Résumé

Le fait que le Comité a mis l'accent sur la productivité et la compétitivité dans le cadre de ses consultations est à la fois opportun et critique, compte tenu de leur importance pour la croissance de l'économie et l'augmentation des niveaux de vie.

Bien que le rendement médiocre du Canada au plan de la productivité soit bien documenté, il n'existe pas de stratégie pancanadienne pour régler le problème. Vu les différences importantes dans la productivité du travail entre les provinces et les industries, une stratégie fructueuse doit être basée sur les « conditions propres à chaque localité et industrie ».

Voici certains des principaux éléments dont elle devrait être composée :

- le rôle du régime fiscal des sociétés (et des particuliers), tant fédéral que provincial, pour stimuler la productivité par les investissements de capitaux, l'entrepreneuriat et la prise de risque;
- l'accroissement de la population par l'immigration;
- des mécanismes pour faire en sorte que les niveaux de compétence de la main-d'œuvre puissent relever les défis d'une économie croissante et stimulante;
- des méthodes pour faire face à la transition « de l'école au travail »;
- une politique commerciale appropriée;
- la diversification économique et le soutien de l'infrastructure;
- une position financière fédérale qui est utile, mais sans lourdeur.